

n° 61

JUIN 2026

LE
Bulletin
Municipal de
GÉNÉRAC



Pages 4 et 5

Conseil municipal
du 12 mai

Page 7

Mise à jour du Document
d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



AGENDA JUN

Vendredi **05**

GénéraCROSStière

dès 16h30

Avenue Yves Bessodes



Les Vendredis de l'Agglo
Soirée celtique

à 20h45

Château



Samedi **06**

Ferrade du RCG

dès 11h15

Manade Bilhau



Vendredi **12**

Fête de l'école maternelle
LES ARISTOLOCHES

à 17h00

Arènes &

Place des Racanels



Samedi **13**

KERMESSE
Relais Petite Enfance

de 9h30 à 12h00

Salle des arènes - St Gilles



Mardi **16**

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr

Vendredi **19**

Fête de l'école élémentaire
LI FLOU D'ARMAS

à 17h00

Place des Racanels



Samedi **20**

Gala de l'Atelier de danse

à 17h00

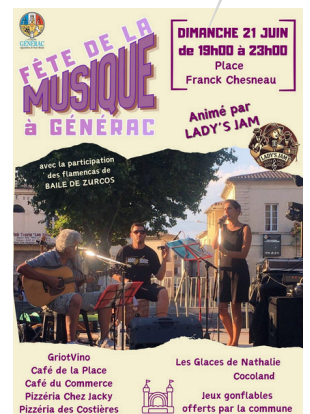
Place des Racanels

Dimanche **21**

Fête de la musique

dès 19h00

Place Franck Chesneau



Vendredi **26**

Fête de l'école SAINT LOUIS

à 17h00

Place des Racanels

Samedi **27**

Gala Baile de Zurcos

à 17h00

Place des Racanels





Chères Généracoises,
Chers Généracois,

Cela fait deux mois à présent que nous sommes élus et en action sur ce nouveau mandat.

J'aimerais tout d'abord remercier mon équipe pour la gestion des dossiers en cours et l'élaboration de ceux qui arriveront très rapidement.

En nous accordant votre confiance pour la quatrième fois consécutive, vous ne vous êtes pas trompés sur notre capacité à gérer la collectivité.

Même si je regrette l'absence des têtes de liste de l'opposition dans notre Conseil municipal, je ne suis pas surpris. Leur démission me conforte dans l'idée que leur motivation n'était que vindicative car, porter les voix d'une liste amène à représenter ses électeurs, quel que soit le résultat du scrutin, au sein du Conseil municipal et non dans le public.

En tout état de cause, nous serons à la hauteur des enjeux que nous nous sommes fixés.

Avec mon équipe, nous organiserons une rencontre avant la fin de l'année afin de vous présenter un point d'étape.

La période qui arrive nous réserve deux mois festifs, entre les manifestations communales et associatives, les fêtes des écoles et la fête votive. Une fois de plus, ces festivités nous permettront de nous retrouver et de passer de bons moments ensemble.

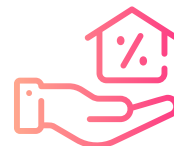
Je remercie nos services municipaux de leur engagement pour Générac et vous souhaite un très bel été !

ÉDITO

SÉANCE DU 12 MAI

Le Conseil municipal de Générac s'est réuni ce mardi 12 mai 2026 autour d'un ordre du jour particulièrement dense, marqué par des **décisions structurantes** en matière de **finances**, d'**aménagement du territoire**, de **soutien au tissu associatif** et de **qualité de vie des habitants**.

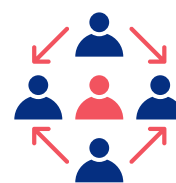
Une gestion financière assumée... sans hausse des impôts



Parmi les principales délibérations adoptées, les élus ont approuvé le **Compte Financier Unique 2025** ainsi que l'**affectation des résultats budgétaires**.

Malgré un contexte national particulièrement contraint pour les collectivités territoriales, la municipalité a réaffirmé sa volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

« Aucun recours à une hausse de la fiscalité locale n'est prévu cette année », a rappelé la majorité municipale, qui revendique une gestion « rigoureuse mais ambitieuse ».

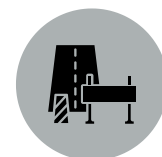


Soutien renforcé au tissu associatif et à la vie locale

Le conseil municipal a renouvelé son soutien aux associations locales avec l'attribution de **26 200 € de subventions aux structures sportives, culturelles et de loisirs** de la commune.

Les élus ont également validé l'organisation de la 16ème édition de la « Généracrosstière », prévue le 5 juin prochain, avec l'adoption du règlement de la manifestation et des tarifs d'inscription.

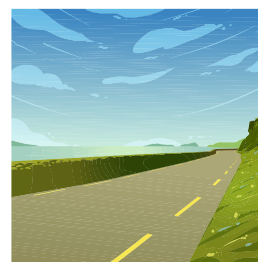
Une politique d'investissement tournée vers l'aménagement et la sécurité



Le conseil municipal a également approuvé un important projet de **réhabilitation** et de **sécurisation de la RD14 – route de Saint-Gilles** (dans la continuité des travaux de la RD13 route de Nîmes) pour un montant estimé à près de 970 000 € HT (travaux et études compris).

Le projet prévoit notamment :

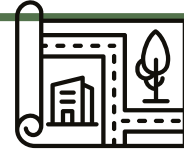
- la sécurisation des déplacements,
- le développement des mobilités douces,
- des aménagements paysagers,
- une amélioration globale du cadre de vie.



La commune sollicitera plusieurs partenaires financiers, dont l'**État**, le **Département du Gard** et **Nîmes Métropole**.



Dans le domaine de la sécurité, les élus ont aussi autorisé le dépôt d'une demande de financement dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'installation d'un visiophone à l'école élémentaire communale, en complément du futur dispositif de vidéoprotection autour du groupe scolaire.



Urbanisme : la municipalité prépare l'avenir de Générac

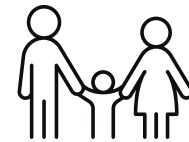
Autre dossier majeur de la séance : l'approbation de la convention pré-opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie concernant le secteur de « Malespigne ».

Ce futur quartier, identifié comme l'un des principaux secteurs d'urbanisation de la commune, pourrait accueillir à terme environ 190 logements sur près de 6,5 hectares.

La majorité municipale insiste sur sa volonté de « maîtriser le développement urbain de la commune plutôt que de le subir », avec un projet intégrant logements accessibles, mixité sociale, mobilités douces et qualité paysagère.

Dans cette logique de maîtrise foncière, les élus ont également actualisé le périmètre du droit de préemption urbain afin de l'adapter au nouveau Plan Local d'Urbanisme adopté en 2025.

Enfance, jeunesse et cadre de vie au cœur des décisions



Plusieurs délibérations concernaient également les politiques éducatives et familiales.

Le conseil municipal a notamment voté :

- les aides financières aux sorties scolaires de l'école Li Flou d'Armas,
- une subvention exceptionnelle pour la visite du collège Jean Vilar,
- les tarifs des séjours été enfance et jeunesse,
- ainsi qu'une subvention de 900 € au Relais Petite Enfance « Croix Gardianne ».



Sur ce dernier point, la commune a toutefois refusé la revalorisation demandée par la structure, estimant que le financement d'un service intercommunal ne pouvait continuer à reposer essentiellement sur Générac et Saint-Gilles. « *La commune maintient son soutien, mais appelle à une participation plus équitable des autres collectivités bénéficiaires* », a souligné la municipalité.

Protection animale et environnement : de nouvelles actions engagées

Enfin, la commune a validé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis afin de mettre en œuvre une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur le territoire communal. Le dispositif pourrait concerner environ 60 chats dès 2026.



Les élus ont également approuvé l'intégration de Générac au programme national « **Dans 1 000 communes, la forêt fait école** », en partenariat avec l'école élémentaire Li Flou d'Armas et les Communes forestières.

Cette initiative permettra aux élèves de travailler sur une **parcelle pédagogique** dédiée à la **sensibilisation environnementale** et à la **gestion durable des espaces naturels**.



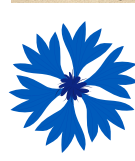
COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le vendredi 8 mai, Monsieur le Maire et les élus ont rendu hommage aux combattants, résistants et victimes de la Seconde Guerre mondiale, à l'occasion du **81e anniversaire de la Victoire de 1945**.

Cette cérémonie du souvenir et du recueillement s'est tenue devant le monument aux morts, en présence du **503e Régiment du Train**, de la **Brigade de Gendarmerie de Saint-Gilles**, du **Conseil Municipal des Jeunes**, ainsi que des jeunes de l'**EPIDE de La Grand-Combe** et des élèves de l'**école publique LI FLOU D'ARMAS** accompagnés de leur instituteur, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur participation à ce moment de mémoire et de transmission.

À travers le dépôt de gerbe, les lectures et les temps de recueillement, cette commémoration a permis d'honorer celles et ceux qui se sont battus pour défendre la France.

Transmettre cette mémoire aux plus jeunes, faire vivre le souvenir des combattants et rappeler l'importance de la paix, de la liberté, du respect et de la fraternité demeurent des devoirs indispensables pour construire l'avenir.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE - RCSC

M. Jean-Pierre KULCZAK, adjoint en charge des risques majeurs, a réuni les bénévoles le mercredi 13 mai afin de préparer la saison estivale.



En matière de prévention du risque incendie, les **patrouilles de sensibilisation** seront reconduites en période de vigilance rouge. Un nouveau dispositif associant RCSC et Gendarmerie Nationale verra le jour sous forme de patrouilles motorisées, la brigade de Gendarmerie de St-Gilles disposant d'un véhicule tout terrain dédié à cette mission. M. KULCZAK souhaite également que la RCSC puisse apporter son concours au CCAS dans le cadre du **suivi des personnes vulnérables** en période de canicule.

Cette réunion a aussi permis de faire le bilan des activités depuis le début de l'année en termes de formation (visites du centre de secours de St-Gilles et de la Base de Sécurité Civile, présentation du dispositif feu de forêt par le SDIS) et d'interventions (soutien à la Police Municipale lors d'un accident de la circulation, reconnaissance sur fumée suspecte) et de présenter le calendrier des événements auxquels la RCSC sera associée (Génomacrosstière, fête votive, commémoration du 2 août, forum des associations).

Elle a aussi permis d'aborder différents projets en cours ou à venir (attribution d'un local, acquisition d'un véhicule, réalisation d'un exercice gestion de crise, mise en place de boîtes à urgence chez les personnes vulnérables en partenariat avec le CCAS) et d'accueillir deux nouveaux bénévoles, portant l'effectif à 20.

MISE À JOUR DU DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Le DICRIM est un outil de communication préventive établi par le Maire ayant pour but d'informer la population sur les risques majeurs (naturels, technologiques, sanitaires) auxquels la commune est exposée, ainsi que sur les mesures de protection et de sauvegarde mises en œuvre.

Il contient plusieurs éléments clés, notamment :

- **Les risques identifiés** : Une liste des risques majeurs spécifiques à la commune, comme les inondations, les feux de végétation, la canicule...
- **Les consignes de sécurité** : Des recommandations sur les comportements à adopter en cas de crise.
- **Les mesures de prévention** : Informations sur les actions à mettre en œuvre pour minimiser les risques.



Le DICRIM vise à sensibiliser les citoyens et les préparer à réagir efficacement en cas d'événements majeurs. Il contribue à responsabiliser chaque individu pour sa propre sécurité et celle de sa communauté. De plus, il est mis à jour régulièrement pour refléter les nouvelles informations ou changements dans les risques identifiés.

Il est consultable sur le site internet de la mairie, dans la rubrique "Vie quotidienne", "Sécurité", "Sécurité civile".

6

LE RISQUE FEU DE VÉGÉTATION

Un incendie de végétation est un feu non maîtrisé qui se propage sur une étendue boisée. D'origine naturelle ou accidentelle, il peut se produire toute l'année, mais la période estivale est la plus propice. La propagation de l'incendie est principalement déterminée par le type de végétation (les landes, le maquis et la garrigue sont les formations végétales les plus exposées), les conditions météo (vent fort, forte chaleur, sécheresse) et le relief.

⚠ Les secteurs exposés

La zone à risque feu de végétation correspond à la zone d'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) (Massifs forestiers supérieurs à 4 ha et bande périphérique des 200m). La moitié sud de la commune est principalement concernée. Puech Cocon y représente l'interface forêt / habitation le plus sensible.

Les Bons réflexes

AVANT

Débroussailliez autour des habitations et le long des voies d'accès pour garantir la plus grande sécurité de votre habitation. N'accrochez pas à la maison des réserves de combustibles

Informez-vous sur le risque (mairie, Préfecture)

Prévoyez des moyens de lutte (points d'eau, motopompe pour piscine...)

Consultez régulièrement la carte quotidienne du risque incendie via le QR code en haut de page

RAPPEL - En cas de vigilance ROUGE, l'accès aux massifs est INTERDIT

L'importance du débroussaillage

La prévention du risque incendie est la meilleure garantie de protection de votre habitation en cas de feu de forêt. Vous êtes ainsi amenés à respecter les obligations de débroussaillage (au minimum 50 mètres autour de votre habitation*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier). Le débroussaillage vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir, voire stopper la progression du feu.

*La zone de débroussaillage est modulable en fonction du milieu environnant. Pour plus d'information, contactez la DDTM.

PENDANT

VOUS ÊTES SURPRIS PAR UN DÉPART DE FEU

Informez les pompiers

Fermez les volets, portes et fenêtres. Calfeutrez-les avec des linges mouillés

Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation. Arrosez les abords.

Évitez tout déplacement inutile

Fermez les vannes de gaz et produits inflammables

Écoutez la radio (France Info, ici Gard Lozère)

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Ne vous approchez pas d'un feu de forêt. Ne sortez pas sans ordre des autorités.

Si vous êtes dans la nature, éloignez-vous dos au vent en vous dirigeant sur les côtés du front de feu.

APRÈS

Faites l'inventaire des dégâts. Prenez des photos et déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur

Aérez et désinfectez les pièces



SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE DU DIABÈTE

Dans le cadre de la Semaine nationale de prévention et de dépistage du diabète qui se déroulera du 1er au 8 juin 2026, la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Camargue Gardoise** organise une action de santé publique lors du marché hebdomadaire du **VENDREDI 5 JUIN**.



À ce titre, un stand d'information et de sensibilisation à la prévention du diabète sera installé avec :

- ➔ un atelier nutrition animé par une diététicienne, en lien avec les produits locaux,
- ➔ un espace de dépistage (glycémie capillaire) réalisé par des professionnels de santé, en partenariat avec des acteurs associatifs (type Croix-Rouge).

Cette action, entièrement gratuite, s'inscrit dans une démarche de **prévention** et de **proximité**, en cohérence avec les enjeux de **santé publique** du territoire.

Tribune politique

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal de Générac, notre groupe d'opposition, composé de quatre conseillers municipaux, s'est pleinement engagé dans son rôle d'élus au service des habitants. Cette première période correspond naturellement à une phase de mise en place.

Nous participons activement à plusieurs commissions municipales. Cet engagement demande un investissement personnel important, entièrement bénévole. À la différence de la majorité municipale, composée de vingt-trois élus se partageant les responsabilités et bénéficiant d'indemnités, nous assumons ces missions avec des moyens plus limités mais avec la même volonté de contribuer au bon fonctionnement démocratique de notre commune.

Notre démarche est claire : exercer une opposition constructive. Nous ne sommes pas dans une logique d'obstruction. Lors des conseils municipaux, nous soutenons les projets qui nous semblent aller dans le sens de l'intérêt général, du développement équilibré de Générac et de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Plusieurs délibérations ont néanmoins conduit notre groupe à s'abstenir. Ces positions ne traduisent ni un refus systématique ni un désengagement, mais une volonté de cohérence et de responsabilité. Un certain nombre de dossiers actuellement présentés trouvent en effet leur origine dans la précédente mandature. Nous estimons légitime de prendre le temps nécessaire pour évaluer les orientations, les impacts financiers et les priorités avant de nous prononcer pleinement.

La question des aides et indemnités accordées aux associations illustre cette situation. Le tissu associatif constitue une richesse essentielle pour Générac, et nous reconnaissons l'importance de son soutien par la collectivité. Toutefois, de nouveaux critères d'attribution doivent être définis pour les années à venir afin de garantir transparence, équité et lisibilité dans l'utilisation de l'argent public. Nous serons particulièrement vigilants lors de leur élaboration.

Notre engagement repose sur trois principes: responsabilité, dialogue et intérêt général. Nous continuerons à travailler sérieusement en commission, à analyser chaque dossier avec attention et à formuler des propositions lorsque cela sera nécessaire.

Être élu d'opposition, c'est aussi représenter une partie des habitants et faire vivre le débat démocratique local dans le respect des personnes et des institutions. Nous souhaitons que cette diversité d'expression reste une richesse pour notre commune.

Nous restons disponibles pour échanger avec les Généracaises et les Généracois, entendre leurs attentes et porter leurs préoccupations au sein du conseil municipal.

Les élus opposition de Générac, agissons ensemble



La **16ème GénéraCROSSStière** se déroulera le **vendredi 5 juin**. Une belle soirée se profile pour les sportifs de tous niveaux avec deux courses nature et une marche chronométrée dans nos puechs. Deux courses sont également au programme pour les enfants nés à partir de 2013.

Et après le sport, le réconfort !

À l'issue de la course, une **soirée conviviale** vous attend, animée par le **DJ Denis Marin**.

Même si vous ne participez pas à la course, n'hésitez pas à **réserver votre repas** au **06 62 33 79 09**.

Au menu :

15 € par adulte - Gardianne de taureau, fromage et tarte Tropicane

10 € par enfant de moins de 7 ans - Aiguillettes de poulet panées et purée + Dessert

16^{ème} GÉNÉRA-CROSSSTIÈRE

VENREDI 5 JUIN

Depart des arènes - Avenue Yves Bessodes

18h00 - 2 courses enfant - 500m et 1km
 18h45 - Courses nature - 6km et 13km
 18h50 - Marche chronométrée - 6km

Animation sportive Jacky RAZON DJ Denis MARIN Buvette et restauration sur place

Echauffement en musique à partir de 18h30

Inscriptions sur www.endurancechrono.com

Retrait des dossards à partir de 18h30 aux arènes

Tribune politique

Depuis plusieurs semaines, notre équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre les projets et l'organisation qui accompagneront la vie de notre commune dans les mois à venir.

Les premières manifestations organisées par la municipalité ont déjà permis de retrouver des moments de convivialité et de rassemblement appréciés de tous.

Elles témoignent également d'une organisation qui se structure progressivement, avec l'implication des élus, des agents municipaux et des associations et acteurs locaux.

À l'approche de la période estivale, de nombreux rendez-vous sont déjà en préparation afin de proposer des animations de qualité et de faire vivre notre village tout au long de l'été.

Sur le plan institutionnel, les premières commissions municipales se sont tenues dans un climat de travail serein et constructif, en présence des élus de la majorité comme de l'opposition. Chacun participe aux échanges avec le souci de l'intérêt communal, et cette dynamique collective est essentielle pour faire avancer les projets attendus par les habitants.

Le conseil municipal du 12 mai s'est lui aussi déroulé de manière efficace et constructive. Les débats ont permis d'aborder les premiers dossiers importants avec sérieux et responsabilité, dans un esprit de dialogue et de travail.

Cette méthode, basée sur l'écoute et l'engagement, laisse présager de belles perspectives pour notre commune dans les mois et les années à venir.

Notre volonté est claire : préparer l'avenir avec méthode, renforcer l'attractivité de Générac et construire, ensemble, une commune dynamique, agréable et tournée vers ses habitants.

Nous continuerons à vous informer régulièrement des projets en cours et des actions engagées au service de tous.

Séverine TOULOUSE

Pour la liste Générac, Terre d'Avenir



LE CENTRE DE LOISIRS - Atelier découverte

Pendant les vacances scolaires, l'association À Chacun Son IsaGym est intervenue au centre de loisirs auprès des Péquelets pour proposer des séances d'éveil autour de la Gym Rythmique et de la Zumba Kids Junior.

Ces moments ont permis aux enfants de partager des activités variées mêlant motricité, découverte du ballon et du cerceau, danses latines et jeux ludiques, dans une ambiance conviviale et dynamique.

L'association a également organisé un stage de deux jours durant lequel les participants ont pu découvrir la Gym Rythmique, la Zumba Kids ainsi que le théâtre. À travers de nombreuses mises en situation et différents jeux, les enfants ont développé leur créativité, leur expression corporelle et leur confiance en eux.



Chaque journée s'est terminée par une démonstration libre proposée par les élèves, seuls ou en groupe, permettant à chacun de présenter avec fierté ce qu'il avait appris dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

Isabelle DOS REIS

ÉCOLE PUBLIQUE LI FLOU D'ARMAS - Label Numérique – Niveau 1

Un label pour attester des usages du numérique et du niveau d'équipement de l'école

La **Direction de Région Académique du numérique pour l'éducation** vient d'attribuer le Label Numérique de niveau 1 à l'école primaire LI FLOU D'ARMAS pour une durée de 3 ans.

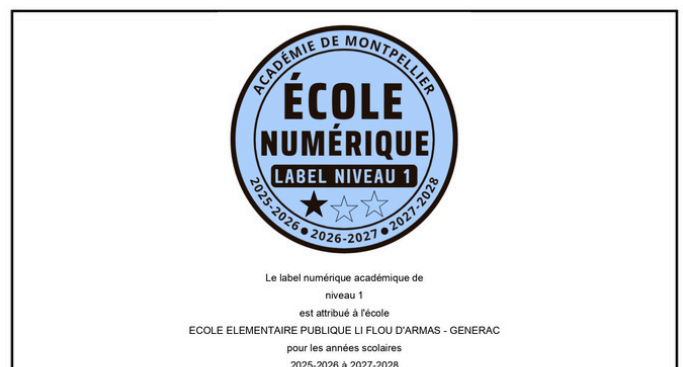
Cette distinction récompense l'engagement quotidien de l'équipe pédagogique dans le développement des usages du numérique au service des apprentissages, de l'**innovation** et de la **réussite** des élèves.

Notre école se distingue ainsi par sa volonté d'offrir aux enfants un environnement d'apprentissage dynamique, tourné vers l'avenir.

Cette labellisation traduit également les **investissements réalisés par la commune** en faveur du numérique éducatif, avec des classes équipées d'**écrans numériques interactifs (ENI)** permettant de proposer aux élèves des **apprentissages plus dynamiques**, collaboratifs et adaptés aux pratiques pédagogiques d'aujourd'hui.

Une belle reconnaissance qui nous encourage à poursuivre nos projets numériques éducatifs !

Le label numérique académique pour les écoles est proposé chaque année depuis 2019 aux écoles publiques de l'académie de Montpellier.





SCH GÉNÉRAC

Le Sporting Club Handball de Générac recherche ses coachs pour la prochaine saison.

Être coach, c'est vivre une **aventure humaine** faite de passion, de défis et d'émotion. C'est transmettre aux jeunes des valeurs de respect, de solidarité et d'esprit d'équipe.

Peu importe votre expérience, ce qui compte c'est votre envie de partager, d'encourager et de faire partie de cette belle famille où chacun a sa place.



NAISSANCES

Paul Jérôme PERRIER
né le 11 avril 2026 à Nîmes
Sasha Manu Patrick SERETIS
né le 23 avril 2026 à Arles
Nesryne DELAGE
née le 10 mai 2026 à Nîmes
Lorenzo Thomas Nino ROYER
né le 16 mai 2026 à Nîmes



MARIAGES

Adrien Louis Jules LEBRIS
& **Athanaé Marie Agathe MICHEL-VILLAZ**
le 9 mai 2026 à Générac
Frédéric Jacques Hervé GAS
& **Delphine Claudine Nadine DELAUNAY**
le 23 mai 2026 à Générac

RACING CLUB DE GÉNÉRAC - Ils l'ont fait !

Au terme d'une saison pleine, les **séniors** du Racing Club de Générac finissent officiellement champions de Départementale 1 à une journée de la fin de la saison, validant ainsi leur montée en **Régionale 3**, une première dans l'histoire du club !

Cette réussite sportive est le fruit d'un travail collectif, d'un investissement constant sur le terrain et en dehors, mais aussi d'une dynamique locale forte autour du sport associatif. Le sport joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune en rassemblant les générations, en transmettant des valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi.

Afin d'accompagner cette ambition et de soutenir durablement la pratique sportive, la municipalité a récemment investi dans un nouveau terrain de football synthétique. Cet équipement moderne permet d'améliorer les conditions de pratique tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques, tout en répondant aux besoins croissants des licenciés.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations aux joueurs, à leur entraîneur ainsi qu'aux membres du bureau pour cette belle réussite qui fait rayonner notre commune.





NUMÉROS UTILES

Mairie de Générac

Place Franck Chesneau
Tél : 04 49 29 59 30
accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30
le vendredi 9h-12h



URGENCES

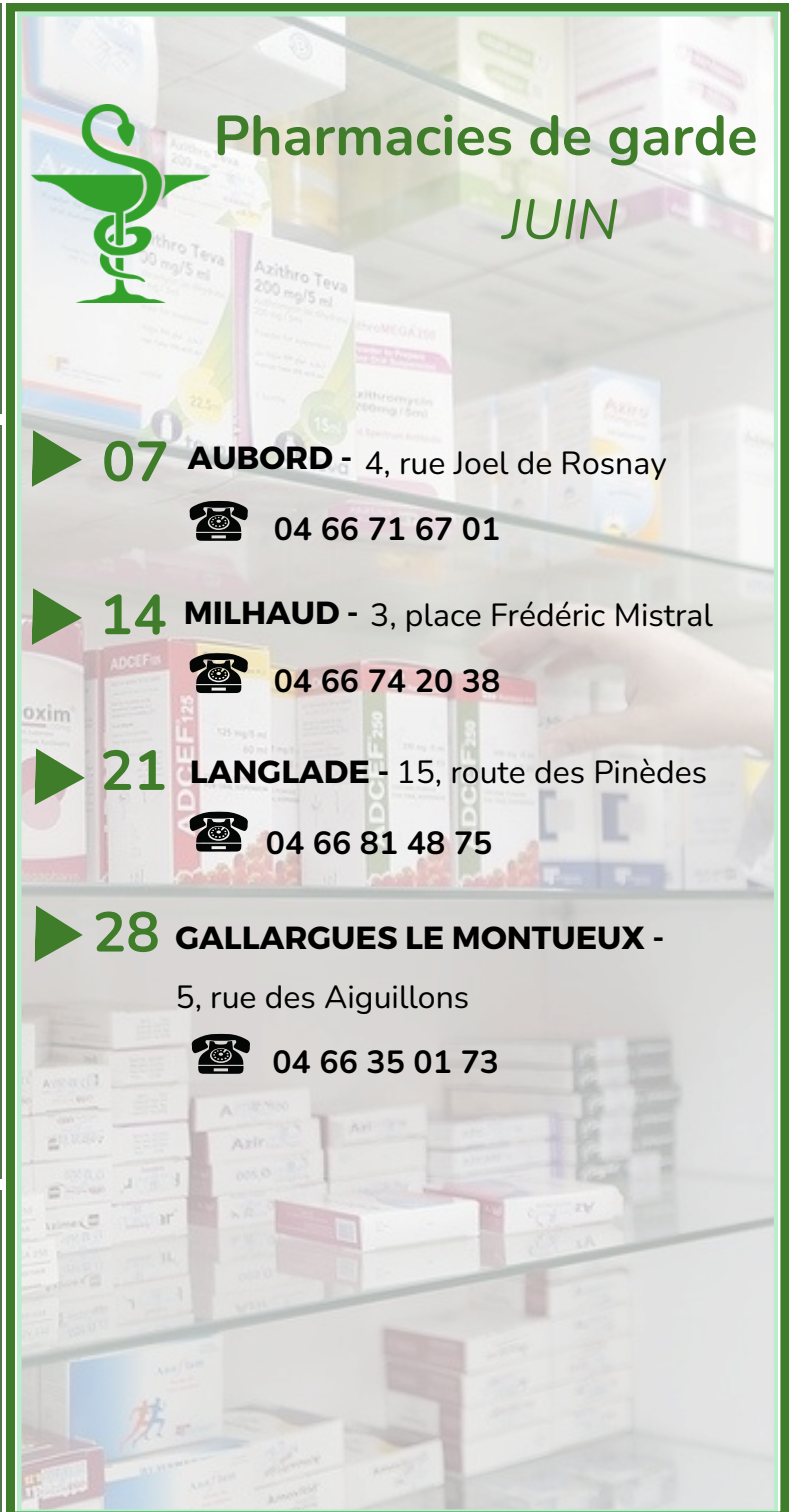
- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs LOREAU-COURTHIAL
Nathalie, CHEVALLIER-CHABRAT Sophie et
ALEPÉE Quentin
30 bis, Avenue de Camargue
Tél : 04 66 01 39 92

Dépannages

- Eau & assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 :  09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33 



Retrouvez toutes les informations utiles sur www.generac.fr



et sur l'application mobile gratuite Comm'une Actu



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
@commune de Générac

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE